

Appel à Manifestation d'Intérêt dans le cadre de la Politique de la Ville

Insertion par le sport à la Box Briand

Date limite de dépôt des dossiers : 15 septembre 2025

Plateforme de dépôt : MGDIS

1. Pourquoi répondre à cet AMI ?

Vous êtes un acteur engagé dans l'innovation sociale ou économique ? Vous portez des solutions nouvelles pour l'inclusion, l'emploi et la cohésion territoriale ?

La Ville de Mulhouse vous invite à investir un lieu emblématique, la Box Briand, pour y développer un projet d'insertion par le sport à fort impact social et territorial.

Ce tiers-lieu, au cœur du quartier prioritaire Péricentre Briand, a vocation à devenir un laboratoire d'actions innovantes, ouvertes et collaboratives, au service des habitants et de l'écosystème local.

2. Un projet à fort impact social et territorial

L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) est de sélectionner un porteur de projet capable de :

- Déployer une activité d'insertion par le sport (préférence pour un sport d'opposition), en partenariat avec la Ville de Mulhouse qui vous accompagnera sur le choix des activités sportives,
- Contribuer à la transformation positive de l'espace public et à l'animation du quartier,
- Favoriser l'insertion professionnelle et la montée en compétences,
- Renforcer le lien social, la mixité et le vivre-ensemble.

La Box Briand (940 m² au rez-de-chaussée) est un espace à fort potentiel, ouvert aux synergies avec les acteurs du territoire (santé, social, emploi, culture, économie sociale et solidaire...).



3. Un contexte propice à l'innovation

Cet AMI s'inscrit dans la dynamique de la Politique de la Ville 2024-2030 et du programme ANRU+ « Briand, site école ».

La Box Briand accueille déjà des projets de formation, d'inclusion et d'innovation sociale dont l'objectif est de mobiliser différentes activités comme support à des parcours d'insertion professionnel.

Votre projet viendra enrichir cette dynamique collective d'insertion et de développement des compétences et prendra en compte la nécessité d'aller vers pour toucher les publics éloignés des dispositifs et de créer du lien entre individus et collectifs.

Il s'inscrira au moins dans un des axes prioritaires du Contrat de ville :

- Bien grandir dans et en dehors du quartier (jeunesse, réussite éducative)
- Bien bouger (mobilité, sport, santé)
- Bien vivre ensemble (lien social, inclusion, cadre de vie)
- Bien manger (alimentation durable, micro-fermes urbaines)
- Favoriser l'accès à l'emploi (insertion, entrepreneuriat, ESS)

4. Qui peut candidater ?

Cet AMI s'adresse à toute structure innovante, notamment :

- Associations,
- Entreprises de l'économie sociale et solidaire,
- Startups à impact,
- Etablissements publics,
- Bailleurs sociaux,
- Entreprises d'insertion.

5. Critères de sélection et d'évaluation

Votre projet devra répondre aux objectifs suivants, pondérés comme indiqués :

- S'adresser principalement aux habitants des quartiers prioritaires, tout en restant ouvert à l'ensemble du territoire (modalités d'accueil du public, capacité d'accueil des publics éloignés des dispositifs, en situation de précarité,) 25 %
- S'inscrire dans une démarche d'innovation sociale, éducative, sportive ou économique (qualité et originalité de l'offre et de la pédagogie déployée, modalités de mobilisation, qualité de la pratique sportive, complémentarité et hybridation avec les offres existantes) 35 %
- Présenter un modèle économique viable, un budget équilibré et une capacité à mobiliser des ressources et des partenariats locaux (plan de financement, plan de développement, part des subventions dans le projet, autres ressources) 30 %

- Respecter les valeurs de la République et le principe de laïcité (modalité de respect de ces valeurs, égalité femmes/hommes, neutralité) 10 %

6. Engagement de la ville de Mulhouse :

La ville de Mulhouse contribuera au montage du projet de la manière suivante :

- Mise à disposition du RDC de la Box contre loyer pour une première durée de trois ans
- Soutien financier au projet selon les modalités du Contrat de ville et de la politique sportive de la ville

6. Comment candidater ?

Déposez votre dossier sur la plateforme MGDIS avant le **15 septembre 2025**.

Votre dossier devra présenter :

- Votre structure et votre expérience en innovation sociale/économique,
- La description détaillée du projet, ses objectifs, son public cible et ses modalités de mise en œuvre,
- Les partenariats envisagés avec l'écosystème local,
- Un calendrier de déploiement,
- Un modèle économique et un budget prévisionnel,
- La manière dont votre projet contribuera à l'animation et à l'ouverture de la Box Briand sur le quartier.

7. Calendrier

- **Dépôt des dossiers:** jusqu'au 15 septembre 2025
- **Étude des dossiers:** à partir du 16 septembre 2025
- **Choix du porteur de projet:** à l'issue de l'instruction des dossiers (date précisée ultérieurement)

8. Contact

Pour toute question ou pour échanger sur votre projet, contactez :

Nadège DEGREMONT
Cheffe de service Politique de la ville

06.02.09.84.56
nadège.degremont@mulhouse.fr

Régis ATHONADY
Chef de projet

06.88.47.12.83
regis.athonady@mulhouse.fr